

Soirée d'information gratuite

BRUXELLES - NAMUR - MONS - LIÈGE

**N'abordez pas seuls
la résolution de vos conflits.
Le notaire peut vous aider.**



Le notaire médiateur est un professionnel du droit formé à la résolution des conflits, il conseille les parties de manière neutre et impartiale. Il facilite également le dialogue entre les parties pour obtenir une solution acceptable pour elles.

**Mardi
15 octobre
à 18h30**

**La conférence est présentée dans plusieurs
Maisons des notaires :**

Bruxelles, Rue de la Montagne 30 - 02/289.00.32

Liège, Rue Saint-Rémy 2 - 04/222.38.48

Mons, Rue de la Halle 38 - 065/36.10.07

Namur, Rue Borgnet 13 - 081/22.21.09

La conférence est donnée par des notaires formés à la médiation.



Mediation Week

14-19/10/2019



EEN INITIATIEF VAN DE FEDERALE BEMIDDELINGSKOMMISSIE
UNE INITIATIVE DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DE MÉDIATION

**notaire.be**